

PRÉAVIS N°: 66/21

OBJET DU PRÉAVIS: Rapport de gestion et comptes 2020

CONSEIL COMMUNAL DU 22 juin 2021

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Selon les dispositions de l'article 100 du règlement du conseil communal, la commission de gestion-finances (COGEFIN) vous adresse le rapport écrit sur les comptes et la gestion de l'année 2020.

Depuis le début de l'année, la COGEFIN a siégé 15 fois en séance plénière pour statuer sur des préavis et pour l'examen du rapport de gestion et des comptes, entendre la municipalité et écrire son rapport. Elle a en plus siégé à plusieurs reprises en sous-groupe pour les sous-commissions dont les deux ci-dessous qui ont étudié de manière plus approfondie les thèmes suivants :

- Communication avec la population
- Avenir de l'auberge communale de la Douane

La première partie de ce document présente le rapport sur les comptes, ensuite celui sur la gestion et à la fin les rapports des sous-commissions.

Comptes 2020

Conformément à l'article 95 de règlement du Conseil communal (RCC), les comptes ont été remis à la COGEFIN le 28 avril dans leur version provisoire et le 1^{er} juin dans leur version définitive. Après examen de la liasse, la COGEFIN a préparé une liste de questions qu'elle a transmise à chaque municipal qui y a répondu avec l'aide du boursier. Nous les remercions pour leur travail.

1 - Administration générale Mme Carole Pico

	Comptes	Budget
Charges :	Fr. 3'027'785.16	Fr. 3'318'311
Produits :	Fr. 428'557.30	Fr. 375'800

Compte + intitulé	Question	Réponse Municipale
Liasse p5 101.3170.00 Frais de réceptions et de manifestations	De quelles manifestations et réceptions parle-t-on en sachant qu'en 2020 presque tout était annulé ? Comment ça fait qu'il y ait 11 personnes de plus ?	Il s'agit principalement des cadeaux pour les nonagénaires.
Liasse p6 110.3170.00 Frais de réceptions et de manifestations	De quelles manifestations et réceptions parle-t-on en sachant qu'en 2020 presque tout était annulé ?	Comme indiqué dans le commentaire, il est à déduire un montant de près de CHF 6'000.—qui a été refacturé aux communes ayant participé à la journée des Communes du district du 9 octobre. Pour le solde, il y a notamment la part communale pour cette journée des Communes, les achats pour les séances de l'Hôtel-de-Ville + vin communal, pour la promotion économique, la cérémonie d'assermentation des deux nouveaux membres de l'Exécutif, des gerbes florales pour obsèques selon protocole municipal, repas pour départ à la retraite du personnel communal, repas de la COGEFIN.
Liasse p6 110.3185.00 Honoraires, études, expertise	Ces CHF 22'272.70 concernent quoi exactement ?	Les montants portent sur les objets suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Projet IMAGO - Règlement sur le stationnement - RH – Descriptif de poste - Domaines agricoles
Liasse p6 110.3185.01 Honoraires et frais de justice	À quoi est due cette diminution ?	En 2020, moins d'affaires judiciaires où la Commune est impliquée en comparaison avec les années précédentes.
Liasse p7 110.4311.00 Emoluments de chancellerie	Pouvez-vous nous expliquer ce que ce compte représente svp ?	Il s'agit des émoluments perçus par l'administration : procédure de naturalisation, procédés de réclame, acte de mœurs.

Liasse p7 110.4363.00 Produits indemnités litiges	Pouvez-vous nous expliquer ce que ce compte représente svp ?	Il s'agit des produits et indemnités que la commune encaisse lorsque le règlement des divers litiges sont jugés en faveur de la commune.
------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

15 – 16 – 17 - Affaires culturelles & loisirs, tourisme, sports

M. Olivier Duvoisin

	Comptes	Budget
Charges :	Fr. 914'596.11	Fr. 1'199'000
Produits :	Fr. 51'940.20	Fr. 44'600

Compte + intitulé	Question	Réponse Municipale
Liasse p7 150.3170.02 Manifestation du Nouvel An	A quoi correspondent les frais de CHF 6374.50 en 2020 pour le Nouvel An? N'avait-il pas été annulé suite au covid ?	Il s'agit des frais du nouvel-an 2019-2020.
Liasse p8 150.3653.12 Mazan Réception Déplacements et divers	Il est indiqué qu'il n'y a pas eu d'activités en 2020 (covid), mais il y a des frais à hauteur de CHF 1159.45, à quoi cela correspond-il ?	Un abonnement du journal de Moudon est offert et envoyé à Mazan. Il s'agit des frais d'abonnement et de ports pour l'envoi du journal.
Liasse p9 160.3199.00 Frais divers de promotions et expositions	Nous avons en 2020 CHF 30'409.65 de charges. Quels sont ces frais de promotions? Avec le covid quelles sont les stratégies mises en place et en œuvre pour la promotion ?	<ul style="list-style-type: none"> - Etude de régionalisation - Développement axe nature avec 6 fiches de randonnées en français et traduction en allemand. Inauguration à Beauregard avec 2 panneaux (promotion, geocaching, app-mobile) - Halloween Ghost Tour - Calendrier de l'Avent sur les réseaux sociaux
Liasse p10 172 Patinoire mobile	Vu la remarque « la patinoire mobile n'a pas été installée durant la saison 2020-2021, pourquoi a-t-on tout de même des charges ?	Il s'agit des charges pour l'installation de la patinoire début 2020, soit durant la saison 2019-2020.

2 – Finances
M. Serge Demierre

	Comptes	Budget
Charges :	Fr. 6'764'059.90	Fr. 4'142'672
Produits :	Fr. 18'916'303.25	Fr. 17'130'878

Compte + intitulé	Question	Réponse Municipale
Liasse p15 210.3187.00 Emoluments à la Commission d'impôt	Auriez-vous des infos sur ce compte	Il s'agit des frais qui nous sont facturés par la commission d'estimation fiscale ainsi que par l'administration fiscale cantonale a qui la commune a délégué la taxation et l'encaissement de la plupart des impôts communaux.

3 - Domaines et Bâtiments
M. Jean-Philippe Steck

	Comptes	Budget
Charges :	Fr. 1'258'390.92	Fr. 1'402'135
Produits :	Fr. 1'088'394.27	Fr. 986'230

Compte + intitulé	Question	Réponse Municipale
Liasse p18 à 25 3. Domaines et bâtiments	Les comptes sont clairs et les écarts importants sont bien documentés => donc peu de questions. Par contre, malgré le tableau IV annexe 9, les imputations internes xxx.390x.00 compliquent la lecture des comptes.	Nous en prenons bonne note et réfléchissons à une présentation plus claire à mettre en annexe aux comptes, peut-être avec des graphiques.
Liasse p18 3 Domaines et bâtiments	De manière générale, les locations de nos bâtiments sont en baisse certainement en raison de la crise sanitaire. Par contre, cette diminution n'est pas aussi importante qu'on pourrait l'imaginer.	La crise sanitaire a conduit à l'annulation de nombreuses manifestations et locations. Mais il y a tout de même eu quelques périodes (janvier-mars, septembre-octobre) avec des locations.

Liasse p19 32 Forêts & pâturages	Le transfert des activités forestières de la commune au Groupement était-il connu au moment du budget 2020 ? Si oui, les écarts importants entre le budget et les comptes 2020 interpellent.	Le commentaire du Boursier dans le chapitre « Explications relatives aux écarts ... », page 76 de la liasse, explique bien les différences relevées.
Liasse p24 357 Caserne communale	Ce bâtiment continue à coûter 4x plus qu'il ne rapporte ! De meilleures perspectives se dessinent-elles enfin ?	Une réaffectation, transformation ou vente n'est pas à l'ordre du jour dans l'immédiat. Toutefois, nous sommes attentifs à limiter les charges : une meilleure régulation du chauffage est en vigueur depuis l'automne 2020. Et les produits des locations à l'armée sont à nouveau en hausse en 2021, conséquence inattendue de la crise sanitaire.

Remarque : Les comptes 352, 359 et 36 font parties du dicastère Instruction publique & Cultes de Felix Stürmer.

410 – 420 - Service technique et service de l'urbanisme

M. Jean-Philippe Steck

	Comptes	Budget
Charges :	Fr. 319'164.20	Fr. 352'300
Produits :	Fr. 50'764.40	Fr. 31'400

Compte + intitulé	Question	Réponse Municipale
Liasse p29 410.3091.00 Formation professionnelle du personnel 410.3102.00 Annonces-journaux-documentat.	Les dépenses prévues au budget 2020 n'ont pas été effectuées ou que partiellement, est-ce dû à la situation sanitaire de l'année 2020 ?	410.3091.00 : Au moment de l'établissement du budget, aucun cours spécifique n'était encore prévu. La situation sanitaire a effectivement « bloqué » les journées de cours et formation que les collaborateurs suivent en général. 410.3102.00 : Le budget a été établi en fonction de l'historique des années précédentes sans attribution à des objets particuliers. Il y a eu moins de besoins ou projet cette année.
Liasse p30 410.3185.00 Honoraires extérieurs	La dépense prévue de CHF 20'000.- n'a pas été effectuée. Est-ce lié à la situation sanitaire de l'année 2020 ou y a-t-il une autre raison?	Le budget a été établi en fonction de l'historique des années précédentes sans attribution à des objets particuliers. Il y a eu moins de besoins et projets cette année.
Liasse p30 410.3185.01 Honoraires et	À quoi correspondent les CHF 9'908.- ?	Il s'agit des travaux de repérage et maintenance du cadastre souterrain et de la maintenance du guichet cartographique.

maintenance SIT		
Liasse p30 420.3311.00 Amortissements frais plans et études d'urbanisation	La charge prévue au budget 2020 n'a pas été entièrement effectuée. Pour quelles raisons ?	Les amortissements supplémentaires imputés à fin 2019 ont pour effet d'abaisser la charge d'amortissement annuelle prévue.

4 – Travaux (sans 41 et 42) Mme Véronique Diserens

	Comptes	Budget
Charges :	Fr. 4'780'074.98	Fr. 4'425'158.90
Produits :	Fr. 2'964'524.11	Fr. 2'596'576.90

Compte + intitulé	Question	Réponse Municipale
Liasse p29 401.3011.00 Traitement	La charge passe de CHF 16'266.25 en 2019 à CHF 65'192.40 en 2020. Est-ce le traitement du nouveau chef de service responsable des infrastructures communales chapeautant les services des Services industrielles et de la voirie ou il y a une autre raison ?	Il s'agit bien du traitement du chef de service de l'administration et gestion des infrastructures. Il est entré au service de la commune en octobre 2019.
Liasse p29 401.4909.01 Imputation interne charges administratives	Quelles sont les charges administratives imputées aux services des travaux (CHF 41'358.-) et à celui du service du réseau d'eau (CHF 30'386.-) qui ont plus que quadruplé le produit de ce compte par rapport à 2019 ? De plus, il y a une charge administrative imputée au service des travaux pour le service administratif des travaux, n'est-ce pas bizarre ?	Il s'agit du temps passé par le service d'administration et de gestion des infrastructures dans chaque service ou chapitre comptable pour lesquelles ce service a fourni des prestations. Comme dit dans la réponse précédente, la différence d'imputation provient de la répartition des coûts d'une année entière alors qu'en 2019 il n'y avait des coûts que durant 3 mois.

<p>Liasse p30 430.3011.00 Traitements</p>	<p>La charge prévue au budget 2020 n'a pas été entièrement dépensée. Le service des travaux n'a-t-il pas engagé le personnel prévu ou le coût a été surestimé ? À quoi correspond cette augmentation de CHF 149'461.- ?</p>	<p>La charge prévue au budget tenait compte de l'engagement annuel d'un nouveau collaborateur alors que dans les faits, le nouveau collaborateur a pris ses fonctions début avril seulement. Durant les mois de janvier à avril, le service de voirie a cependant eu recours à un employé intérimaire pour un coût de chf 11'620.65 (compte no 430.3080.00). Pour la différence par rapport à 2018, il s'agit d'un ETP supplémentaire et de la reprise de la main-d'œuvre du service des forêts (voir commentaire du budget 2020).</p>
<p>Liasse p30 430.3091.00 Frais pour la formation professionnelle</p>	<p>Les dépenses prévues au budget 2020 n'ont pas été effectuées ou que partiellement, est-ce dû à la situation sanitaire de l'année 2020 ?</p>	<p>La majorité des cours a été annulée pour les raisons que nous connaissons tous depuis une année.</p>
<p>Liasse p30 430.3123.00 W.C. publics – Achat et consommation d'électricité</p>	<p>La dépense prévue au budget 2020 n'a pas été effectuée. Est-ce lié à la situation sanitaire et au fait que tous les w.c. publics de Moudon sont fermés ?</p>	<p>Oui</p>
<p>Liasse p31 430.3142.00 Entretien du réseau routier</p>	<p>Pourriez-vous nous expliquer les entretiens effectués ?</p>	<p>Il s'agit de : La réparation des fissures sur les routes afin d'éviter qu'elles ne s'abiment davantage. L'entretien annuel par le vidage des sacs de routes L'épareuse Le déneigement Le remplacement des grilles et mises à niveau Toutes les réparations et l'entretien sur les routes communales.</p>
<p>Liasse p31 430.4359.99 Prestation Factures acquittées</p>	<p>Le montant prévu au budget 2020 a été que très partiellement utilisé. Est-ce dû à la situation sanitaire de l'année 2020 ?</p>	<p>Oui, le service de voirie a été très nettement moins sollicité pour son appui lors des manifestations.</p>
<p>Liasse p31 430.4804.00 Prélèvement s/fonds réserve place de parc</p>	<p>Un prélèvement de CHF 462'079.15 a été effectué. Nous souhaitons savoir comment ce prélèvement a été ventilé sur les différentes dépenses. Quel est le compte au bilan ?</p>	<p>Chf 15'300.- en couverture de l'amortissement obligatoire du parking des Combremonts (compte no 430.3311.00). Chf 442'979.15 pour l'amortissement supplémentaire de la place des Combremonts, selon conclusions du préavis 40/19 (voir commentaire compte 430.3320.00). Chf 3'800.- en compensation de l'entretien des places de parcs (compte 430.3142.01).</p>
<p>Liasse p32 450.3080.00 Personnel intérimaire</p>	<p>Pour quelles raisons du personnel intérimaire a-t-il été engagé au service des ordures ménagères et des déchets ? Est-il possible l'indiquer sous la forme d'une</p>	<p>En raison de l'absence pour maladie d'un employé, nous avons dû faire appel à un intérimaire afin de le remplacer. Non, ceci n'est pas possible du fait qu'il est difficile de prévoir à l'avance une absence maladie ou accident de longue durée. De plus,</p>

	dépense au budget ?	s'il y a une absence de longue durée d'un employé, un remboursement par l'assurance est effectué. On retrouve ceci dans le compte 430.4361.00 en produit.
Liasse p34 450.4342.01 Taxe au sac déchets urbains	Les produits résultants de la vente des sacs bleus sont 30 % plus élevés qu'au budget et près de 10 % de plus qu'en 2019. À quoi cela est-il dû ?	Cela signifie que les citoyennes et citoyens ont achetés plus de sacs taxés
Liasse p34 460.3526.00 Part. à l'exploita. Step & collecteurs de concentration	Nous souhaitons avoir le détail des frais importants imprévus non budgétisés pour un montant de CHF 84'623.46 !	<p>La décision du COPIL EMB a été prise en 2018 concernant les montants à faire figurer au budget de l'AIML. Ces montants vont permettre d'effectuer des études plus avancées dans la régionalisation.</p> <p>Montants portés au budget pour une durée de deux ans, soit 2019 et 2020. Pour 2019 le montant est au budget, mais pour 2020, c'est un oubli d'écriture lors de l'élaboration du budget.</p> <p>La proposition a eu lieu en 2018 et le comité directeur a validé les montants pour les deux années, ainsi que la commission de gestion. Une information a été faite lors de l'assemblée intercommunale lors du budget 2019.</p>

352 - 359 - 36 - Domaines et bâtiments

M. Felix Stürner

	Comptes	Budget
Charges :	Fr. 1'775'522.59	Fr. 2'068'050
Produits :	Fr. 2'452'867.65	Fr. 2'374'645

Compte + intitulé	Question	Réponse Municipale
Liasse p. 22 352.3141.00 Entretien du bâtiment	Augmentation des charges. Quels sont les travaux qui ont été effectués dans ce bâtiment ?	Outre les travaux de maintenance courants, l'horloge a nécessité une réparation pour CHF 2'757.10.-
Liasse p. 25 360.3012.00 Traitement du personnel occasionnel (//361.3012.00)	Augmentation des coûts ? Explication merci.	Engagement de personnel occasionnel supplémentaire pour gérer les désinfections et nettoyages liés à la crise sanitaire, principalement les «points de contact» à nettoyer deux fois par jour dès le 11 mai 2020.
Liasse p. 26	Augmentation des frais.	En lien direct avec le point précédent, il s'agit

360.3133.00 Achat fournitures et produits de nettoyages	Explication merci.	surtout d'achats de produits et matériels supplémentaires en raison du Covid-19 (par ex. papier essuie-main, produits désinfectants, couvercles de poubelle, etc.).
Liasse p. 26 361.3151.00 Frais informatiques	Pose d'une borne timbreuse pour le personnel de conciergerie. Cela concerne tous les concierges ? Ou seulement ceux travaillant au Fey ?	Cela concerne tou-te-s les concierges amené-e-s à travailler au bâtiment du Fey. Comme dans les autres lieux de travail (par ex. à l'entrée de l'Hôtel de Ville) de telles bornes sont utilisables par tou-te-e les employé-e-s de la commune.
Liasse p. 26 362.3141.00 Entretien bâtiment et préau	On passe de CHF 15'000.- à CHF 56'998.45.-. Justification merci.	Pour rappel, les chiffres des comptes et budgets de la législature passée qui concernent l'entretien de deux bâtiments (Ancienne Ochette et Charmilles). Les coûts ont régulièrement dépassés le budget qui lui a continuellement diminué...: 2016 : 41'050.00 (budget 35'000.-) 2017 : 46'281.47 (budget 30'000.-) 2018 : 35'562.06 (budget 25'000.-) 2019 : 25'019.55 (budget 15'000.-) Cela étant, le printemps 2020 a révélé de nombreux manquements dans l'entretien de certains bâtiments qui ont en partie dû être comblés (exemples communiqués oralement).
Liasse p. 27 363.3114.00 Achat machines et matériel	A quel service sert la machine à laver le linge ? Pourquoi de telles dépenses ne sont-elles pas budgétisées ?	Le lave-linge sert au service de conciergerie pour le lavage du matériel de nettoyage dont la fréquence a aussi augmenté avec les mesures sanitaires particulières de 2020. Par ailleurs, le remplacement des machines qui tombent en panne n'est pas prévisible, mais couvert par le budget attribué au compte 200.3199.00 «Charges diverses et imprévues».

6 - Police

Mme Carole Pico

	Comptes	Budget
Charges :	Fr. 2'165'068.01	Fr. 1'490'522
Produits :	Fr. 1'211'201.19	Fr. 389'900

Compte + intitulé	Question	Réponse Municipale
Liasse p38 610.3124.00 Carburant pour véhicules	Avez-vous pensé à acheter un véhicule totalement électrique ?	Oui, nous y avons pensé. Ce genre de véhicule est adéquat pour du personnel de bureau, pour aller et venir et pour les personnes qui ont plusieurs véhicules, mais le SSP a besoin d'un véhicule d'urgence et n'a pas de second véhicule.

<p>Liasse p38 610.3511.01 Péréquation « Réforme policière »</p>	<p>Ces presque vingt mille francs de supplément par rapport à 2019, comment sont-ils calculés ? M. Rapin, boursier communal, pourrait-il nous expliquer les calculs de la péréquation svp ?</p>	<p>Le paiement de la facture de la réforme policière repose sur la base de l'article 45 de la loi sur l'organisation policière vaudoise (LOPV) du 13 septembre 2011 et conformément au protocole d'accord entre l'Etat et les communes de juin 2013. Globalement un montant de CHF 67'922'837.- à été mis à charge des communes en 2019. Pour le calcul du montant à charge de Moudon, il se décortique de la manière suivante :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) 1^{ère} participation théorique des communes est calculée à hauteur de la valeur de 2 points d'impôt (sur les impôts variant selon le taux d'imposition de base), pour l'entier du Canton cela donne CHF 70'439'735.- 2) la participation par habitant est calculée, soit chf 70'439'735/806'088 habitants = 87.385 CHF/hab. 3) le montant est calculé en fonction du nombre d'habitant pour chaque commune, soit pour Moudon CHF 87.385 * 6080 habitants = CHF 531'299.- 4) Facturation 1^{ère} tranche aux communes délégatrices, mais maximum 2 points d'impôts (sur les impôts variant selon le taux d'imposition de base), soit CHF 228'267.- pour Moudon. 5) Le manco de CHF 303'031.- (valeur du point 3 moins la valeur du point 4) est additionné au manco de toutes les communes du canton et fait l'objet d'une péréquation intercommunale pour financer le solde. 6) Pour Moudon cette péréquation de CHF 150'316.-. 7) Le montant de la facture de réforme policière pour Moudon est donc de chf 228'267.- (point 4) + chf 150'316.- (point 5), soit au total chf 378'583.-. <p>A noter que cette facture représente CHF 152'715.- de moins qu'une facturation reposant sur le nombre d'habitant (point 3).</p>
<p>Liasse p38 610.4312.00 Emolument de police</p>	<p>De quoi s'agit-il ?</p>	<p>La recette de la location de la place en ville pour la foire une fois par mois ainsi que le versement de l'Office des poursuites pour les commandements de payer délivrés aux habitants par les ASP.</p>
<p>Liasse p38 610.4363.00 Frais facturés à des tiers</p>	<p>De quoi s'agit-il ?</p>	<p>La recette des macarons et autres prestations facturées à des tiers (ex. : poteaux cassés facturés au responsable, etc.).</p>
<p>Liasse p39 610.4370.00 Produits des amendes et permissions</p>	<p>De quoi s'agit-il ?</p>	<p>Le produit des amendes et ordonnances pénales (dénonciations).</p>

7 - Service Social

M. Lucas Contomanolis

	Comptes	Budget
Charges :	Fr. 3'371'170.46	Fr. 3'059'631
Produits :	Fr. 18'556.20	Fr. 8'400

Compte + intitulé	Question	Réponse Municipale						
Liasse p41 710.3193.00 Cotisation à Institution de droit privé	Pour quel(s) institution(s) de droit privé cotise-t-on?	<ul style="list-style-type: none"> - Appartenance, CHF 60.- - EMS Oasis, CHF 100.- - ORIF Aigle, CHF 50.- 						
Liasse p41 710.4356.00 Facturation de services à des tiers	Concernant la rétribution des textiles aura-t-on un retour sur les chiffres que doit transmettre Texaid ?	<p>Les chiffres 2020 nous sont parvenus dernièrement :</p> <table> <tr> <td>Produit total</td> <td>CHF 10'796.55</td> </tr> <tr> <td>Rabais 50% consenti</td> <td>CHF 5'398.30</td> </tr> <tr> <td>Total encaissé</td> <td>CHF 5'398.25</td> </tr> </table>	Produit total	CHF 10'796.55	Rabais 50% consenti	CHF 5'398.30	Total encaissé	CHF 5'398.25
Produit total	CHF 10'796.55							
Rabais 50% consenti	CHF 5'398.30							
Total encaissé	CHF 5'398.25							

8 - Services Industriels

M. Serge Demierre

	Comptes	Budget
Charges :	Fr. 4'574'555.75	Fr. 4'157'356.10
Produits :	Fr. 4'763'268.86	Fr. 4'257'756.10

Compte + intitulé	Question	Réponse Municipale
Liasse p45 810.3909.01 Imputation interne de charges administratives	Merci d'expliquer ce que sont les charges administratives ? Est-ce en lien avec le compte 810.4901.00 qui est à CHF 0.00 ?	<p>Cela concerne les diverses charges de support administratif fournit par les autres services de la commune (conseil, greffe, bourse, informatique, etc...).</p> <p>Ces frais sont répartis et imputés en fonction de diverses clés de répartitions, par exemple nombre de factures établies, nombre de ligne d'écritures comptables, nombre de poste informatique, nombre de collaborateur du service, etc...)</p>

Bilan et investissements

Compte + intitulé	Question	Réponse Municipale
Liasse p57 9111.99 CC AISMLE	Pourriez-vous expliquer la diminution du compte CC AISMLE ?	Le règlement des factures de participations de la commune aux frais scolaires de l'association ont été crédités sur ce compte courant en déduction du solde en notre faveur.
Liasse p57 9123.01 Immeubles - Terrains estimation fiscale	Quel est le but d'ajuster et d'amortir les valeurs des bâtiments à 55% de leur valeur fiscale ? (lien avec le cpte 230.3303.00....)	<p>Jusqu'à cette année, la valeur indiquée au bilan correspondait à une estimation de valeurs devant correspondre à 63 % des valeurs ECA. Aucune liste ne donnait le détail de la valeur indiquée au bilan.</p> <p>Les terrains et bâtiments propriétés de la commune ont donc été reclassifiés dans le patrimoine administratif ou financier de la commune. Il a été constaté que certains terrains, bien que faisant partie du patrimoine financier, revêtaient également un caractère administratif assez fort. (Par exemple terrain Multisport à l'Avenue de Cerjat). D'autres terrains industriels ont été aménagés (routes ou autres) ; ces aménagements sont du domaine administratif et diminuent donc les surfaces « vendables et non nécessaires aux tâches publiques ».</p> <p>Enfin d'autres bâtiments ou parcelles de terrains sont certes du patrimoine financier, mais ne sont pas disponibles à la vente car leur utilisation est réservée pour de nombreuses années (DDP, domaines agricoles).</p> <p>Afin de s'assurer qu'il n'y ait pas de surestimation dans le compte en question, nous avons estimé que la valeur devrait être portée à environ 45 à 50% des estimations fiscales. Idéalement, il faudrait donc encore pouvoir opérer des ajustements de 5 à 10% durant les prochaines années.</p>
Liasse p58 9141.67 Accessibilité Moudon (à voter)	Quel est le contenu du compte « Accessibilité » ?	Il s'agit de frais d'étude déjà réalisées pour l'établissement de diverses variantes d'accessibilité à la Ville de Moudon. Chaque année nous amortissons une partie de ces frais d'étude, mais le cas échéant le solde sera repris dans les préavis pour la réfection des entrées Nord et Sud de la ville.
Liasse p60 Groupe 9153 Titres et papiers valeur	Merci de nous expliquer pourquoi les titres ont été comptabilisés à CHF 1.00 ?	La plupart des actions ou participations de ce chapitre comptable ne sont pas cotées en bourse et les valeurs figurant au bilan de la commune ne sont donc pas forcément représentatifs des valeurs réelles. De plus il n'est pas sûr qu'il y ait toujours possibilité de revendre ou récupérer les participations (par

		<p>exemple pour la Sté Coopérative Bois-Energie Jorat-Broye).</p> <p>Pour le titre de la Romande Energie Holding, la valeur indiquée de chf 50'000.- n'a aucune signification et peut même induire en erreur car le titre valait chf 1'130.- par action à fin décembre 2020, soit pour la commune de Moudon qui possède 2000 actions, une valeur de chf 2'260'000.-A noter que ces actions rapportent en moyenne ces dernières années un dividende de l'ordre de chf 72'000.- (compte 221.4222.02).</p> <p>Pour toutes ces raisons, il a été jugé préférable de ramener ces titres à une valeur « mémoire » de chf 1.- pour éviter toute mauvaise interprétation des valeurs figurant au bilan.</p>
<p>Liasse p62 Groupe 9221 Emprunts par obligation simple</p>	<p>Réduction des emprunts de CHF 3'320'900.00 Comment les emprunts ont-ils été remboursés ?</p>	<p>Au moyen des liquidités courantes générées par les marges d'autofinancements du compte d'exploitation qui, ces derniers exercices, ont été supérieures aux montants des nouveaux investissements.</p>
<p>Liasse p62 9221.30 Chambre pauvres 3.25% Ech.01-02</p>	<p>Pourriez-vous nous expliquer ce qu'est la chambre des Pauvres et pourquoi cela figure sous les emprunts ?</p>	<p>C'est une association indépendante (anciennement communale) qui a pour but d'aider les habitants temporairement dans le besoin.</p> <p>Le montant de chf 150'000.- est prêté à la commune par le Chambre des pauvres habitants.</p>
<p>Liasse p63 9281.07 Fonds de réserve dégâts intempéries du 9 juin 2013</p>	<p>Pour quelles raisons ces fonds de réserve sont-ils à CHF 0.00 ?</p>	<p>En suite des fortes intempéries de juin 2013 qui s'étaient abattues sur la commune, une estimation du coût des dégâts avait été établie par les divers services communaux et une provision créée à cet effet. Force est de constater que cette provision n'a jamais été utilisées pour les divers travaux d'entretien entrepris depuis et les renseignements pris auprès des divers services communaux montre qu'il n'y a plus de travaux d'entretien directement lié à ces intempéries. Dès lors le montant de cette provision à été transféré dans le fonds de maintien de la valeur du patrimoine administratif nouvellement créé.</p>
<p>9281.09 Fonds entretien bâtiments scolaires</p>	<p>Pour quelles raisons ces fonds de réserve sont-ils à CHF 0.00 ?</p>	<p>En ce qui concerne le fonds d'entretien scolaire, il est régulièrement ajusté en fonction de l'excédent de charges ou de produits constaté annuellement. Cependant, les pertes successives des bâtiments scolaires durant les années 2012 à 2015 n'avaient encore jamais été compensées par les excédents de produits réalisés de 2016 à 2020. Ces pertes totalisaient chf 719'735.-. Après reprise sur provision de chf 634'772.-, il reste encore un solde de chf 84'960.- à récupérer. Le montant de la reprise a également été imputé au fond de maintien de la valeur du patrimoine administratif.</p> <p>A noter que ces deux dernières écritures sont</p>

		neutres du point de vue de notre résultat annuel.
Liasse p63 9281.10 Fonds renouvellement bureautique	Quel est le but du fonds de renouvellement bureautique ?	<p>Le but est de lisser les charges annuelles des comptes et d'éviter les pointes de charges lors des achats importants (renouvellement du serveur par exemple).</p> <p>Le deuxième but est de pouvoir être très réactif en cas de besoin urgent (panne et autre système de sécurité par exemple) sans que cela impacte les comptes annuels.</p> <p>Le service informatique s'est fixé pour objectif une dotation maximum de ce fonds à hauteur de chf 100'000.-.</p>

Remarques sur les comptes et conclusions

Le tableau ci-dessous donne un résumé des valeurs clés des comptes 2015 à 2019 :

	Comptes 2015	Comptes 2016	Comptes 2017	Comptes 2018	Comptes 2019	Comptes 2020
Charges	30,016,886.19	29,473,522.88	29,620,614.95	31,835,234.33	32,105,444.86	31'618'232.68
Produits	30,289,712.12	29,815,488.87	29,955,391.96	31,924,191.19	32,288,575.30	31'954'370.52
Résultats	272,825.93	341,965.99	334,777.01	88,956.86	183,130.44	336'137.84

Le tableau ci-dessous donne les valeurs de plusieurs indicateurs pour les 8 dernières années :

Indicateurs	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Résultat	342'776	240'448	272'825	341'965	334'777	88'957	183'130	336'137.84
Marge d'autofinancement	3'290'383	3'609'252	4'461'627	4'729'986	5'366'877	4'886'087	5'292'483	4'534'447.72
Investissements	3'615'112	2'298'744	3'190'726	1'661'676	551'503	1'978'926	2'259'907	2'091'826.52
Dettes	33'632'372	31'910'794	31'384'423	29'807'036	29'264'794	26'176'400	22'395'500	19'100'000
Nombre d'habitants	5'728	5'871	6'009	6'155	6'185	6'135	6115	6128
Dette par habitant	5'871	5'435	5'223	4'843	4'732	4'267	3663	3120

Ces indicateurs montrent non seulement la bonne tenue des comptes, mais aussi une volonté de contenir les dépenses en prévision des travaux importants devant être réalisés ces prochaines années. La COGEFIN tient à féliciter la Municipalité et M. Rapin pour les bons résultats réalisés depuis plusieurs années et ceci malgré des budgets parfois négatifs.

En conclusion, c'est à l'unanimité de ses membres que la COGEFIN vous propose, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux, d'approuver les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

- vu le préavis de la Municipalité N° 66/21,
- ouï le rapport de la COGEFIN chargée de son étude,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

Adopte les comptes communaux 2020, avec un excédent de recettes de CHF 336'137.84.

Membres de la COGEFIN ayant participé à l'élaboration de ce rapport et au vote du 11 juin:
Mmes Sophie Demierre, Sylvia Widmer & Céline Ombelli, MM. Colin Faqi, Patrick Foulk, Jakup Isufi, Michel Lohner, Alain Najjar & Simon Benjamin

Moudon, le 11 juin 2021

Le rapporteur de la COGEFIN

Simon Benjamin

Gestion 2020

Conformément à l'article 95 du règlement du Conseil communal (RCC), le rapport de gestion a été remis à la COGEFIN le 31 mars 2021 dans sa version provisoire et le 1^{er} juin 2021 dans sa version définitive. La COGEFIN remercie les membres de l'exécutif ainsi que tous les membres du personnel communal ayant participé à la rédaction de ce rapport. Après avoir procédé à son examen, la COGEFIN a préparé une liste de questions qu'elle a transmise à chaque municipal. Quasiment toutes les réponses nous ont été remises et nous remercions Mme la Syndique, Mme la Municipale et MM. les Municipaux pour leur travail.

Remarques

Nous avons constaté l'effort fait sur la mise en page du rapport et vous en remercions. Il y a toutefois quelques éléments à relever :

- Les pictogrammes utilisés sont parlant mais ils ne sont pas forcément bien choisis partout (pages 90 et 92 : symbole du nucléaire pour le gaz...) et parfois ils n'illustrent pas de manière adéquate le texte qu'ils accompagnent.
- Certains textes ou certaines mises en page manquent de cohérence.

Questions posées aux municipaux

Madame Carole Pico, Syndique, Administration générale, Sécurité et promotion économique

Page + intitulé	Question	Réponse Municipale
Commissions municipales p. 15	Comment sont composées les commissions dont les membres ne sont pas forcément conseillers communaux ?	La désignation résulte d'une décision prise par le collège municipal sur proposition du municipal concerné.
Organigramme p. 15	Pourquoi l'informatique se trouve-t-elle au même niveau d'importance que le service financier ? Ne devrait-elle pas se situer au même niveau de la Promotion économique, par exemple ? L'organigramme n'est pas lisible sur papier correctement, Pourquoi les dicastères Duvoisin et Diserens ont-ils la même couleur ? À gauche d' Énergie SI l'intitulé n'est pas lisible sur papier !	L'informatique est un service transversal, raison pour laquelle il est placé à ce niveau. Pour l'impression de l'organigramme, ces aspects seront corrigés dans la version finale du rapport de gestion.
Promotion économique p.18	Est-ce que les restaurants, vente à l'emporter (par exemple, Kebab) font-ils	Oui.

	également partie des entreprises qui sont visitées ?	
Greffe municipal p.21	Nous tenons à souligner l'excellent travail, la disponibilité, la gentillesse et la vision globale du poste à responsabilités de notre Secrétaire municipal qui est tenu par M. Imeri. Nos félicitations pour sa gestion toujours cohérente lorsque nous avons besoin de ses compétences.	
DIRPRO p.22	Pouvons-nous avoir des nouvelles « fraîches » sur le projet des fonderies ? Habitation, commerces, artisanat et PME ? Y a-t-il un projet de loisirs (bowling ou de cinéma) ?	La première phase du projet, objet du préavis 49/19 voté par le Conseil communal, est terminée en ce début d'année 2021. Il convient aujourd'hui d'entamer la seconde phase du projet qui consiste à l'affectation de la zone. Un préavis sera présenté en temps utile devant le Conseil communal. Des points doivent encore être réglés avec le Canton et les propriétaires fonciers privés avant d'entamer cette phase. La réflexion pour y mettre bowling etc. n'est pas si avancée.
Covid-19 p. 23	Nous tenons à réitérer nos félicitations à la Municipalité pour son initiative des bons.	
Covid-19 p. 23	À quelle échéance les archives seront-elles répertoriées ?	Les projets font l'objet d'une priorisation. Pour l'heure, il est envisagé de reprendre la question courant 2022.
Sécurité publique p.29	Nous tenons à souligner la disponibilité des ASP, leur gentillesse et leur discrétion.	
Amendes p.30	Augmentation des amendes : ces 3353 sont-elles dues au télétravail ou y a-t-il eu une augmentation de voitures par habitant ?	L'augmentation s'explique notamment par l'instauration d'un horaire décalé au sein du service de sécurité publique avec des patrouilles en fin de journée et début de soirée. Une partie non négligeable des amendes provient des gérances immobilières et de la déchetterie.
Amendes p.30	Pouvons-nous envisager d'être avertis par mail de l'échéance de notre macaron de parking ? À quand le nouveau règlement ?	La problématique des macarons est traitée dans le cadre du nouveau règlement du stationnement qui devrait entrer en vigueur ces prochaines semaines.
Établissements publics et commerces p. 30	Clause du besoin, exemple le magasin de meubles, kiosque, épicerie = trio comment se fait-il que trois enseignes soient ouvertes au public en même temps ? En effet, même le dimanche	Le règlement sur les heures d'ouverture et de fermeture des magasins est à respecter. Il convient de préciser que les magasins dit familiaux peuvent être ouvert le dimanche jusqu'à 12h00. Pour le kiosque, il y a possibilité d'une ouverture le dimanche jusqu'à 17h00. En revanche, pour un magasin qui pratique la

	des camions de déménagement chargent des meubles ?	vente de mobilier, il doit être fermé le dimanche.
	Est-ce que la commune se pose les bonnes questions pour délivrer des autorisations simples et/ou licences (LADB) ?	<p>Du ressort de la Police du commerce. S'agissant de la délivrance des autorisations, il convient de préciser que pour les licences LADB, celles-ci sont délivrées par la Police cantonale du commerce. La Municipalité émet uniquement son préavis.</p> <p>D'abord, il faut préciser que la Municipalité ne dispose pas d'outils légaux pour entraver la liberté de commerce. Exemple : deux magasins de lunetterie à 300 m de distance, est-ce judicieux ?</p> <p>Le marché du vendredi à la place du Forum : d'aucuns trouvent cela génial et d'autres trouvent que cela fait concurrence à la Migros et à la COOP qui vendent du Bio !</p> <p>Les glaces à la place du Forum : les chaises mises devant le glacier, est-ce que cela fait concurrence au Chemin de fer !</p> <p>Le petit kiosque du Pont a même dû enlever sa petite table et sa petite chaise parce qu'il faisait concurrence au Kamin ! c'était l'année dernière.</p>

Monsieur J-P Steck, Municipal, Aménagement du territoire, Bâtiments et Domaines communaux

Rapport de gestion	Question	Réponse Municipale
Aménagement du territoire p. 41	<p>Peut-on connaître la situation au sujet du Plan d'affectation communal (PA - PAC) à fin 2020 ?</p> <p>Pourrait-on avoir plus d'informations concernant le futur du PA pour les 5 ans à venir ?</p>	<p>Fin 2020, le PA Communal (Plan et règlement) était en cours de finalisation de son élaboration, en collaboration avec notre bureau d'urbanisme.</p> <p>Au moment, où ces lignes sont écrites, le PA Communal de Moudon est soumis à l'examen préalable au canton, avec un délai de réponse de 6 mois.</p> <p>Les étapes suivantes seront :</p> <ul style="list-style-type: none"> Adaptations selon retours du canton Validation finale Mise à l'enquête publique Traitement des oppositions Vote au Conseil Communal Entrée en vigueur par l'approbation finale du canton <p>Un préavis au Conseil Communal est aujourd'hui estimé pour le premier semestre 2022.</p>

<p>Aménagement du territoire p. 41</p>	<p>Qu'en est-il de l'aménagement de la place de la gare et fonderie ?</p>	<p>Aménagement de la place de la gare : Les travaux des CFF sont prévus en 2022-2023 en gare de Moudon.</p> <p>Site des fonderies : C'est un projet à long terme qui se poursuit à son rythme.</p> <p>La prochaine étape pour le Conseil Communal sera une proposition de crédit d'étude pour la réalisation d'un plan de quartier.</p>
<p>Projet immobilier du quartier St Michel p. 41</p>	<p>Point de la situation à fin 2020 : les travaux qui doivent démarrer en 2021 concernent combien de bâtiments ? Combien de logements ?</p>	<p>A fin 2020, nous attendions le dépôt d'une mise à l'enquête complémentaire.</p> <p>Le promoteur envisage de débiter les travaux à la rentrée de septembre 2021.</p> <p>Nb de bâtiments : 6 Nb de logements : 118</p>
<p>Domaines communaux p. 41</p>	<p>En partant du principe que les terres seront conservées par la commune et mises à disposition du projet Imago, qu'en est-il des bâtiments du domaine de Planche-Signal ? Seront-ils mis en vente ? Quand ?</p>	<p>L'intention de la Municipalité est effectivement de vendre les bâtiments du domaine de Planche-Signal. Toutefois cela nécessite au préalable de démanteler le domaine, c'est-à-dire séparer les bâtiments et les terres. Les conditions permettant de réaliser juridiquement ce démantèlement n'ont pas encore pu être réunies, raison pour laquelle le domaine est dans l'intervalle loué à la DGAV dans son entier, avec les bâtiments.</p>
<p>Domaines communaux Mise en page p. 41</p>	<p>Il manque un titre après les 2 premières lignes du chapitre « Domaines communaux ». Le texte concernant l'informatique n'appartient pas à la thématique des domaines communaux.</p>	<p>Merci de la remarque – malheureusement comprise trop tard pour être corrigée dans la version finale.</p>
<p>Concernant les bâtiments p. 41</p>	<p>Le rapport de gestion passe sous silence les actions réalisées en 2020 concernant La Douane (restaurant), l'ancienne caserne et le bâtiment Le Grand-Air ? La COGEFIN souhaite obtenir un point de situation concernant ces bâtiments</p>	<p>Auberge : le rapport de la sous-commission fournira les informations détaillées nécessaires.</p> <p>Caserne : à ce stade, et dans l'attente d'une décision sur le Grand-Air, le projet de réaffectation/rénovation de la caserne est suspendu.</p> <p>Grand-Air : fait l'objet d'un préavis lors de la présente séance du 22 juin.</p>
<p>Rapports rédigés Permis d'habiter p. 44-45</p>	<p>Que signifie 111 LATC ? Depuis 2016 on constate une nette diminution des permis de construire et permis d'habiter. Quelle en est la raison ?</p>	<p>111 LATC = Article n°111 de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions.</p> <p>« Art. 111 Dispense d'enquête publique La municipalité peut dispenser de l'enquête publique les projets de minime importance,</p>

	<p>La mise en page des pages 44 et 45 pose problème. Par exemple, le texte du haut de la page 45 à droite fait suite au titre « 26 permis de construire délivrés » du bas de la page 44 à droite ! De plus, on ne compte que 24 projets dans la liste.</p>	<p>notamment ceux qui sont mentionnés dans le règlement cantonal »</p> <p>Le nb de nouvelles constructions depuis 2016 est en baisse. C'est la conjoncture actuelle sur le marché de l'immobilier, et de la construction.</p> <p>Les permis de construire et les permis d'habiter ne concernent pas forcément que des nouvelles constructions, mais aussi les rénovations.</p> <p>Les commentaires sur la mise en page ont été transmis. Merci.</p>
<p>Service des bâtiments p. 48</p>	<p>Dans le cadre de l'évaluation du rapport de gestion 2019, la COGEFIN et la Municipalité ont longuement échangé à propos de l'audit des concierges. Après une année de fonctionnement de la nouvelle organisation, quel bilan peut-on en tirer ?</p>	<p>L'année 2020, avec sa crise sanitaire et avec plusieurs absences de longue durée parmi les collaborateurs, n'aura pas permis d'éprouver la nouvelle organisation à 100%.</p> <p>Toutefois, la Municipalité et les collaborateurs du service sont convaincus que l'organisation choisie va dans le bon sens : globalement une efficience accrue.</p>
<p>Patrimoine immobilier p. 48</p>	<p>Concernant les 70 bâtiments au patrimoine communal, y a-t-il chaque an un contrôle régulier de ces bâtiments ?</p>	<p>Il faut savoir que ce sont 70 bâtiments ou ouvrages, qui ont un numéro ECA attribué. Cela inclut les fontaines, le couvert des biches, ou la place de pic-nic du ch. des Vignes. La fréquence des contrôles réguliers sont donc divers selon la nature du bien.</p>
<p>À propos de la GED et de Digitech SA p. 51</p>	<p>La feuille de route de l'implantation de la GED dans les différents services est-elle respectée ? Quelles nouvelles tâches prévoit-on d'implémenter dans la GED (par exemple le suivi de certains processus) ?</p>	<p>La GED est aujourd'hui en fonction à la bourse pour le traitement des factures créancier (factures reçues et à payer). Ce qui a également été complété par un processus de validation électronique par les chefs de service et la Municipalité. Le projet se poursuit aujourd'hui au greffe municipal pour la mise en œuvre du traitement des courriers entrants et sortants.</p>

Remarque : après relance par courriel, nous tenons à souligner notre déception quant à la non-préparation des réponses sur le rapport de gestion du Municipal en charge lors de notre entrevue le 2 juin à 20h. Les réponses écrites nous sont parvenues après notre entretien, soit un peu avant minuit.

Madame Véronique Diserens, Municipale, Voirie et espace verts

Rapport de gestion	Question	Réponse Municipale
p. 1, 80, 81, 92	La récupération du verre est une habitude bien ancrée dans le domaine du recyclage en suisse.	L'erreur se trouve sur la première page, effectivement. Le cumul de la collecte du verre est de 225 [T] au global. Et non 285 [T] trié. La différence entre le cumul des graphiques en

	<p>Toutefois, le passage au tri semble perturber tant le citoyen que le rédacteur du rapport. En effet, il y a une incohérence au niveau des chiffres présentés dans le rapport de gestion. En page 1, il est indiqué 285 tonnes de récupération toutes formes confondues alors que le cumul des chiffres du graphique des pages 80 et 81 indique 186 tonnes, ou sont passées les 99 tonnes manquantes ? De plus, à la page 82, il est indiqué 225 tonnes avec cette fois un trou de 60 tonnes. Pouvez-vous nous fournir des chiffres cohérents ?</p>	<p>pages 80 – 81 et la page 82 réside dans le fait que les 2 premiers mois de l'année 2020, le verre en déchetterie était encore collecté en « mélangé ».</p> <p>Cette information est visible dans le graphique « Comparatif verre 2017-2018-2019-2020 » de la page 82.</p> <p>Le fait que le calcul donne 224 [T] et que le graphique indique 225 [T] vient de l'arrondi automatique effectué par Excel afin d'éviter des chiffres avec décimales.</p>
p. 77	<p>Il est indiqué que les activités sur demande ont diminué avec comme raison probable le semi-confinement. Est-ce dû aux mesures mises en place par la commune ou aux demandes des citoyens qui diminuent ? Toutefois, le graphique de la page 78 indique que les activités sur demande ont augmenté de 118 heures (8.25 %) par rapport à 2019 et de 133 heures (9.4%) par rapport à 2018. Y a-t-il une erreur dans les chiffres ou dans l'interprétation de ceux-ci ?</p>	<p>La diminution est due aux restrictions sanitaires établies par la confédération, le canton et, à très faible mesure, la commune. Ceci est dû à l'interdiction de rassemblement, manifestation, activité de groupe, etc...</p> <p>Les chiffres sont corrects. Les activités sur demande comprennent par exemple les travaux effectués pour les bâtiments communaux, musée, éclairage de fête, décoration de ville, votation, moustique tigre, etc...</p> <p>La crise sanitaire a un impact sur divers entretiens extérieur, rangement, nettoyage, décoration, etc...</p> <p>Cependant dans cette rubrique sont comptées les heures effectuées à la piscine de Moudon pour l'exploitation avec le COVID. Ceci représente 380 heures. De ce fait sans ces heures-là, les activités sur demande ont effectivement diminué.</p>
p. 79	<p>Rétribution papier : Il n'y a plus de rétribution pour la récupération du papier, il faut même payer pour que celui-ci soit récupéré. Quel est l'avenir de la récupération et du recyclage du papier pour notre commune et dans un cadre plus large, la Suisse et le monde ?</p> <p>De manière plus générale, quelles sont les déchets qui peuvent encore rapporter quelque chose et combien ?</p>	<p>La rétribution du papier est soumise à l'évolution du marché. De ce fait, durant la pandémie le marché du papier et du carton s'est écroulé. Ce qui a eu pour résultat que nous avons du payer pour éliminer notre papier et notre carton. Aujourd'hui, le marché redémarre et nous sommes à nouveau rémunéré.</p> <p>Très difficile de répondre à cette question étant donné qu'il s'agit de l'offre et de la demande. Si le marché du papier est en pleine forme tout est ok, si le marché s'écroule et bien on paie.</p> <p>Les déchets qui rapportent sont le PET, le verre (~90.-/T). Aluminium (~100.-/T) – fer blanc, ferraille (~40.-/T)</p>

p. 84 Chemins pédestres	Il est indiqué que l'entretien des chemins pédestres représente 12 à 15 jours/hommes/an. Comme il y a 10 EPT pour le service de la voirie, cela représente-t-il bien 120 à 150 jours par année ?	Non, cela signifie entre 12 et 15 jours de travail par année pour une personne. Soit 6 à 8 jours à deux personnes
p. 85 Chemins et routes	Il est indiqué que la municipalité projette la mise en séparatif de la rue des Terreaux. Le plan des investissements prévoit une mise en séparatif de plusieurs quartiers de Moudon étalé entre 2021 et 2024. Toutefois, les Terreaux et les quartiers proches ne sont pas mentionnés. Qu'en est-il ?	Dans le budget 2021 à la page budget no. 62 rubrique « Travaux-voirie », il est indiqué « Réfection rue des Terreaux séparatifs » pour un montant estimé à 200'000.-- CHF
p. 85 Chemins et routes	Pouvez-vous nous donner plus d'informations sur les alternatives à la réfection des chemins ?	Les alternatives sont d'ordre technique. Suivant l'état du chemin, elles ne permettent pas de sauver ce qui ne peut pas l'être avec des méthodes traditionnelles mais permettent de rallonger les durées de vie des chemins avant des réfections plus lourdes.
p. 85 Chemins et routes	Que signifie AF ?	Lorsqu'on parle d'améliorations foncières, on parle de démarches visant à améliorer les conditions d'exploitation agricoles. Dans nos régions depuis les années 70 jusqu'à la fin des années 90, on a principalement eu à faire à des remaniements parcellaires, des constructions de chemins et de réseaux de collecte des eaux. Des exemples existent en matière de locaux d'exploitation. A Granges-près-Marnand par exemple la construction d'un nouveau rural a été largement subventionnée car la situation initiale au cœur du village ne permettait plus d'exploiter le domaine. A l'heure actuelle, les subventions AF couvrent principalement l'entretien des infrastructures agricoles (Chemins, Collecteurs, Bâtiments) N.B. : La situation foncière d'un chemin ou d'un ouvrage importe peu pour l'octroi d'une subvention fédérale. Un objet privé peut être subventionné pareillement à un objet qui reste en mains publiques.
p. 85 Toilettes publiques	La COGEFIN tient à saluer la démarche.	Merci

Monsieur Serge Demierre, Municipal, Finances et énergies

Rapport de gestion	Question	Réponse Municipale
Page 88 Finances	Merci pour les informations liées au préavis 59/20 COVID-19. Quand pourrez-vous donner les montants finaux ? (Dispositif de la piscine et frais d'impression et envoi des bons)	Les montants finaux ne peuvent pas encore être définitivement établis car il y a encore en ce moment des dépenses effectuées pour des achats de viandes notamment. D'autre part, des montants restent ouverts car pas encore réclamé par les bénéficiaires (bons et remboursement terrasses par exemple). A ce jour, il a été dépensé chf 243'672.- francs et le solde disponible du préavis est de chf 116'328.-. Au final, on estime que chf 100'000.- de moins que prévu seront dépensés.
Page 88 Finances	Pourquoi n'avez-vous pas donné plus de détail sur la santé financière de la commune ?	Lorsque le rapport de gestion est rédigé nous n'avons pas encore les comptes finaux notamment les charges du canton. C'est aussi pour cette raison que le rapport de gestion vous est remis un mois avant les comptes.
Page 88 Finances	Pour quelles raisons mentionnez-vous le budget 2021 dans le rapport de gestion 2020 ? Vous mentionnez que les dicastères ont fait des efforts pour contenir les charges, qu'en est-il des travaux urgents votés en 2020 mais mentionnés comme « en cours » dans ce rapport ? Pour exemple la pompe de Plan-Dessous. Quelles sont les actions faites au niveau des énergies et SI pour contenir les dépenses ?	Pour les SI, la plupart des investissements actuels correspondent à des travaux qu'on ne peut guère repousser. Il s'agit principalement de mise en conformité des ouvrages ou d'adaptation à des faiblesses d'alimentation en ce qui concerne la conduite de bouclage Pré-Bryant/Bronjon. La pompe de Plan-Dessous figure dans ce chapitre mais n'est plus en cours puisque le préavis et les travaux ont dû avoir lieu la même année. Le remplacement des luminaires continue à porter ses fruits en matière de consommation. La seule possibilité de contenir les dépenses est de reporter des dépenses d'entretien (comme cela a été fait pour le remplacement des compteurs) La pollution par les résidus de pesticides a au contraire fait exploser les charges. (analyses plus nombreuses, plus chères, frais de pompage doublés, remboursement d'eau en bouteille aux fermes foraines)
Pour info : Pages 88 et 91	Quelle est l'orthographe de notre station de pompage actuelle ? Plan Dessous, Plan-Dessous, Plan dessous ou Plan-dessous ? A la page 88, il semble que derrière ait remplacé dessous : Raison pour laquelle les pompes ont été mises hors service progressivement jusqu'à ce qu'il n'y ait plus que le pompage du Plan derrière qui alimente aujourd'hui intégralement le réseau d'eau de la commune. Vu la dépendance de l'approvisionnement de l'eau venant de la nappe phréatique, le Conseil communal a accepté cet automne le préavis pour remplacer la pompe présentant le plus haut niveau d'usure, afin de garantir l'approvisionnement en eau de toute la commune.	La bonne orthographe est : Plan Dessous

<p>Page 88 Energies</p>	<p>Vous parlez des analyses de l'eau pour la recherche de chlorothalonil sur l'année 2020, ces analyses ont-elles toujours lieu en 2021 ? Si oui, dans quelles sources ? Sinon, y a-t-il eu un moyen trouvé pour lutter contre la contamination (pompage plan dessous à 100%) ? La nappe de Plan-Dessous est-elle propre de toute contamination ? La pompe a-t-elle été remplacée ? (Puisque mesure urgente)</p>	<p>Les analyses sont également effectuées en 2021. (27 prises d'échantillons pour un montant de près de 18'500 CHF). Le planning d'analyse est à disposition. Ce dernier a été revu et validé par les services cantonaux. Le principe général est d'analyser tous les points d'eau (Sources, Fontaines et pompage) en chimie et en bactériologie une fois dans l'année puis le reste de l'année, d'analyser selon les directives que les points d'eau exploités actuellement. La prise d'échantillons a été effectuée le mercredi 26 mai. Nous attendons les résultats.</p> <p>Des essais sont en cours à Payerne notamment pour trouver un processus de traitement. La recherche est en cours mais les résultats sont prometteurs. Toutefois, la mise en place d'une filtration ne sera pas gratuite. Il y aura des investissements à prévoir et de lourds frais d'entretien. (coût des consommables) En attendant, la seule solution est de pomper l'entier (*) de la consommation d'eau à la nappe alors qu'en temps normal, la moitié de l'eau vendue pourrait arriver par gravité depuis les sources. * = les fermes foraines restent alimentées par certaines sources et un arrangement est fait pour financer l'achat d'eau en bouteille.</p> <p>L'eau de la nappe est aussi touchée par le chlorothalonil mais dans une moindre mesure et les valeurs d'analyse flirtent avec la limite légale. Les travaux de remplacement d'une des pompes a été terminé en octobre 2020.</p>
<p>Page 90</p>	<p>Comment expliquez-vous que le responsable des infrastructures est passé à 25% (50% en 2019) alors que le personnel semble manquer notamment lors des services de piquets comme vous le mentionnez plus bas sous COVID-19 ?</p>	<p>Dans le rapport de gestion 2019, le poste n'apparaissait que sous l'égide des SI, la voirie et les SI étant alors dans le même dicastère. Pour l'édition 2020 il a été tenu compte de la scission des dicastères Voirie et SI. On retrouve l'autre 25% sous la rubrique Voirie. Ce poste n'entre pas dans le potentiel du service de piquet</p>
<p>Pages 92-93</p>	<p>Quels sont les états de nos réseaux d'eau et de gaz car nous avons remarqué des réductions de pertes ?</p>	<p>L'état du réseau d'eau est plutôt bon. Il y a des secteurs où les conduites sont très anciennes comme dans le secteur des Combremonts et de l'avenue Eugène Burnand, mais n'y a pas de quartier « passoire » en termes de fuites. Le système d'alarme LORNO installé sur les BH permet une réaction rapide lors d'avaries et limite ainsi les pertes.</p> <p>La pose de régulateurs de débit aux fontaines calibre correctement la quantité d'eau qui reste stable malgré les manipulations des vannes qui les alimentent.</p> <p>Entre Bronjon et Pré Bryant, outre la dimension des conduites insuffisantes pour assurer la défense incendie de la zone industrielle au-delà du site ROD, la conduite existante en rive</p>

		<p>droite de la Broye reste une épée de Damoclès car une fuite sur ce tronçon aurait vraisemblablement des incidences financières élevées. Ce problème se retrouve dans le secteur du terrain de foot où une fuite pourrait engendrer des dégâts très importants aux murs de soutènement de la ville haute. Les équipements, s'ils sont en bon état, ont été épinglés lors de l'inspection du réseau par les services cantonaux avec toute une palette d'adaptations à réaliser. A chaque fois les travaux doivent être définis, chiffrés puis planifiés.</p> <p>Au niveau du gaz, l'avenue Eugène Burnand est beaucoup plus problématique. Nous attendons avec impatience la fin de l'aménagement de la jonction SUD par la DGMR afin de pouvoir envisager la réfection de l'avenue en question et les services qui sont en sous-sol.</p>																
<p>Page 92 Statistiques d'acquisition du gaz</p>	<p>Les tableaux sont étranges, il y a beaucoup de chiffres mais un commentaire final serait le bienvenu.</p> <p>Pourriez-vous expliquer la différence des quantités en kWh de gaz acheté et vendu ?</p> <table border="1" data-bbox="464 1155 1123 1281"> <thead> <tr> <th>Statistiques du gaz</th> <th>2018</th> <th>2019</th> <th>2020</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Volume acheté (en kWh)</td> <td>22'893'641</td> <td>24'111'213</td> <td>22'662'252</td> </tr> <tr> <td>Volume vendu (en kWh)</td> <td>22'632'261</td> <td>23'735'078</td> <td>22'648'928</td> </tr> <tr> <td>Différence</td> <td>261'380</td> <td>376'135</td> <td>13'324</td> </tr> </tbody> </table> <p>Nous avons remarqué la nette réduction de la différence et vous en félicitons si cela est dû à l'entretien du réseau.</p>	Statistiques du gaz	2018	2019	2020	Volume acheté (en kWh)	22'893'641	24'111'213	22'662'252	Volume vendu (en kWh)	22'632'261	23'735'078	22'648'928	Différence	261'380	376'135	13'324	<p>L'écart entre les kWh achetés et vendus dépend fortement des dates de relevé des compteurs qui peuvent varier de plusieurs jours, voir semaines.</p>
Statistiques du gaz	2018	2019	2020															
Volume acheté (en kWh)	22'893'641	24'111'213	22'662'252															
Volume vendu (en kWh)	22'632'261	23'735'078	22'648'928															
Différence	261'380	376'135	13'324															
<p>Page 94 Eclairage public</p>	<p>Redevance : Nous savons que la redevance est l'émolument communal de 0.007 CHF/kWh que l'on trouve sur chaque facture de la Romande Energie. (Art. 20 al.1 LSecEI) (rapport de la COGEFIN sur le rapport de gestion 2019), mais pourquoi ne le retrouve-t-on pas tel quel dans les comptes ?</p>	<p>Ces montants sont comptabilisés dans le compte 820.4112.01 Redevance usage du sol selon loi cantonal</p>																

Remarque : Il serait utile que les remarques sur l'écriture soient prises en compte pour l'impression de la version finale.

Sous-commissions

Communication avec la population

Nous nous sommes réuni une première fois au domicile de Mme Céline Ombelli avec Mme Sylvia Widmer et M. Patrick Foulk afin de définir les objectifs de notre sous-commission. En date du 5 mai 2021, après avoir pris rendez-vous nous avons souhaité rencontrer Mme Carole Pico, Syndique, et le Secrétaire municipal M. Armend Imeri.

D'emblée Mme Pico se montre enthousiaste face au souhait de la sous-commission qui souhaite une meilleure communication de la Municipalité et des autorités communales à la population.

Un projet de refonte de la communication, tant au niveau du site internet que d'une publication papier est en préparation, notamment pour donner suite à la disparition du Journal de Moudon.

De plus, avec l'appui de la COGEFIN pour la mise à jour du site internet, cela sera un poids supplémentaire pour inscrire ceci au budget communal.

En effet, à la suite de la disparition du Journal de Moudon, les informations à la population ne pourront plus se faire de manière optimale et risquent d'être diluées dans les journaux de la région.

En ce sens Mme Pico nous annonce que la Municipalité a déjà planché sur l'idée d'un journal communal paraissant 4 fois par année et permettant de communiquer sur les faits importants de notre ville.

D'autre part, le service des Agents de la Sécurité Publique (ASP) doit pouvoir communiquer ses informations officielles et de préventions afin que le plus grand nombre de personnes puisse en prendre connaissance. Une piste serait d'utiliser les panneaux de l'Office du tourisme qui sont déjà en place ainsi que le panneau digital qui sera mis à la Place du Forum (anciennement en place à l'Av. Eugène Burnand).

La commission souhaiterait que la Commune se dote d'une page Facebook afin de toucher les personnes qui utilisent ce réseau.

Actuellement l'Office du tourisme a sa propre page Facebook qui est alimentée de manière régulière et bien fournie mais qui n'est pas associée à la vie officielle de Moudon.

Madame Pico a pris note des souhaits de la sous-commission et est remerciée pour la suite qu'elle y donnera.

Après avoir pris congé de Mme Pico, nous avons reçu Monsieur Armend Imeri afin de lui faire part de nos souhaits et de savoir s'il pense avoir actuellement les ressources pour y répondre.

La mise à jour du site se fait actuellement par le Greffe municipal sur la base d'un module CMS fourni par un prestataire externe. Un changement de module CMS a déjà été évoqué mais il est évident que cela aura un coût.

Nous sommes également informés sur la création d'un guichet virtuel afin que les citoyens et citoyennes puissent ainsi faire des demandes en ligne (par exemple attestation de domicile, demande d'abattage d'arbre). Cela permettra également d'effectuer les réservations des salles communales en ligne (salles de gym de l'Ochette, salle de Mazan, refuge, etc..)

L'impression générale du personnel communal est bonne face à l'utilisation de ces outils numériques, ce qui est indispensable pour accompagner le changement. Le Secrétaire municipal nous informe avoir les ressources nécessaires en personnel pour la gestion de ces outils.

Dès lors nous en profitons pour lui parler de l'idée également d'une page Facebook officielle pour Moudon qui serait gérée par la Commune avec les paramètres nécessaires afin de contrôler les publications et les commentaires éventuels.

Le Secrétaire nous demande si nous avons des exemples de pages Facebook ? Cela n'est pas le cas mais la recherche est faite immédiatement et ci-dessous une liste non exhaustive de ce qui a été trouvé sur Facebook lui est transmise :

- Ville de Lausanne
- Ville de Prilly
- Ville de Bussigny
- Commune de Oulens-sous-Echallens
- Commune d'Ollon
- Commune de Lutry
- Ville de Ste-Croix Officielle.

En conclusion, il est important et nécessaire de mettre en place une communication sous forme papier et numérique afin d'informer au mieux et rapidement la population grandissante de Moudon.

Nous avons constaté que l'Administration communale a les moyens de mettre en œuvre une meilleure communication dans les plus brefs délais.

De plus, nous incitons vivement le personnel communal dans son ensemble à faire part des besoins nécessaires à la mise en route d'une communication optimale et transparente envers les moudonnoises et les moudonnois.

Rapporteurs Céline Ombelli, Sylvia Widmer et Patrick Foulk

Moudon, le 21 mai 2021

Auberge de la Douane

Nous nous sommes réunis une première fois au domicile de Mme Sophie Demierre avec M. Jakup Isufi afin de définir les questions et objectifs de notre sous-commission. Après avoir pris rendez-vous, en date du 13 avril 2021 nous avons rencontré M. Jean-Philippe Steck, Municipal en charges des bâtiments, avec M. Simon Benjamin à la Salle des mariages à l'Hôtel de Ville. Malheureusement au moment de rendre notre rapport nous n'avons pas reçu les réponses à nos interpellations concernant le "stand by" de cet objet.

Rapporteurs Simon Benjamin, Sophie Demierre & Jakup Isufi

Pas de rapport pour le moment à vous soumettre

Moudon, le 8 juin 2021

En conclusion, c'est à l'unanimité de ses membres présents que la commission vous propose, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux, d'approuver la conclusion suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

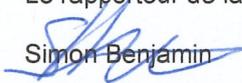
- vu le préavis de la Municipalité N° 66/21 ;
- ouï le rapport de la COGEFIN chargée de son étude ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

approuve la gestion de la Municipalité pour l'année 2020 et lui en donne décharge.

Membres de la COGEFIN ayant participé à l'élaboration de ce rapport et au vote du 11 juin :
Mmes Sophie Demierre, Sylvia Widmer & Céline Ombelli, MM. Colin Faqi, Patrick Foulk, Jakup Isufi, Michel Lohner, Alain Najar & Simon Benjamin

Moudon, le 11 juin 2021

Le rapporteur de la COGEFIN


Simon Benjamin